

AMBASSADE DE FRANCE AUX ETATS-UNIS

MISSION POUR LA SCIENCE ET LA TECHNOLOGIE

SERVICES CULTURELS

CONSULAT GENERAL DE SAN-FRANCISCO

LE FONDS FRANCE-BERKELEY 10 ANS D'ACTIVITE

Mai 2003

Armand RENUCCI

Attaché pour la Science et la Technologie^{1,2}

Chérif CASTEL

Attaché Culturel³

¹ Consulat Général de France. 530 Bush Street. San Francisco, CA, 94108. USA. Tél: 415.397.4440. Fax: 415.397.9947.

² attache.sdv@consulfrance-sanfrancisco.org

³ cherif.castel@diplomatie.gouv.fr

1 – ROLE ET FONCTIONNEMENT.

- Le Fonds France-Berkeley (FFB) est un outil de coopération institutionnel créé en mai 1993. Il a pour but d'établir une présence française au coeur de la meilleure université publique américaine et l'une des meilleures du pays.

- Le Fonds repose sur une dotation en capital entre la France (Ministère des Affaires Etrangères) 1391921\$ et l'Université de Californie (UC) à Berkeley, 1154227\$. Les revenus financiers obtenus après placement permettent chaque année de participer au financement de projets franco-américains.

- En moyenne, le fonds rapporte \$120.000 par an. Ce budget est augmenté des contributions de 3 établissements associés à *UC Berkeley* : le *Lawrence Berkeley National Laboratory* (LBL) \$50.000 annuel et les deux universités *UC Davis* et *UC Santa Cruz* avec 6000 \$ par projet sélectionné dans la limite de 2 pour chaque université. Ce budget permet de soutenir en moyenne 15 projets (10000 \$ maximum par projet). Les coûts administratifs s'élèvent à environ 17% des revenus.

- Soutenu par le comité de parrainage le Fonds est placé sous la responsabilité du comité exécutif (composition en annexe) qui se réunit une fois tous les 2 ans et assure :

- la définition des orientations générales du FFB.
- Le choix des critères d'évaluation assurant un équilibre entre les différentes disciplines.
- la sélection finale des projets, sous la direction des présidents des comités d'évaluation américain et français (ces comités sont mis en place chaque année pour la sélection).

- Le fonctionnement du Fonds est assuré par le Directeur exécutif, Tyler Stovall, professeur d'histoire, et Hedy Riss coordinatrice académique. L'Institut des Etudes Européennes, qui héberge le Fonds à Berkeley, met à sa disposition une personne pour assurer le travail comptable.

- Les attachés scientifique et culturel participent au fonctionnement du Fonds, en particulier au niveau de la gestion et de la diffusion des appels d'offre et des candidatures côté français. Ils participent également à la promotion du Fonds ciblée en 2002 sur UC Davis et UC Santa Cruz.

-Le FFB a pour premier objectif de participer au financement des projets présentés conjointement par des chercheurs de UC Berkeley/Davis/Santa Cruz et LBL et une institution française, Université, Etablissement Public Scientifique et Technique (CNRS,...), Grande Ecole. Il fonctionne par appels d'offres et sélection de projets. L'attribution et la gestion de ce financement présentent plusieurs points originaux:

- Pluridisciplinarité : sciences sociales, sciences humaines, sciences appliquées, sciences exactes, sciences de l'ingénieur.
- Flexibilité dans son emploi : il permet en particulier de soutenir les frais liés aux échanges et rencontres des chercheurs impliqués, éléments essentiels dans l'établissement et le développement de coopérations efficaces.
- Parité franco-américaine dans les structures de gestion et de sélection des projets.
- Réduction des formalités administratives permettant un versement rapide du financement aux projets sélectionnés : appel d'offre clos en janvier, évaluation des dossiers par un comité d'évaluation français et un comité d'évaluation de Berkeley entre mars et mai, sélection des projets en mai-juin, et démarrage à la carte sur une année possible dès juin .

- Parallèlement le Fonds joue un rôle important dans la visibilité des études francophones à l'université. Le FFB gère ainsi, avec le programme d'études francophones à Berkeley, des échanges entre professeurs de UC Berkeley et chercheurs de l'EHESS (Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales) et du CNRS (Département des Sciences Sociales). Ces échanges s'effectuent dans le cadre d'accords de coopération avec le Fonds (signé en 1982 puis transféré au FFB pour l'EHESS, conclu en 1999 pour le CNRS) et sont également évalués par le comité exécutif, leur gestion représente 7% des revenus du Fonds.

2 – BILAN ACADEMIQUE.

Avec une moyenne annuelle d'une quinzaine de projets retenus depuis la mise en place du fonds, nous totalisons à ce jour, à l'issue du Xème programme, 145 projets.

Les données synthétisées sur les graphiques présentés montrent qu'après un afflux important de candidatures lors du lancement du fonds, le nombre limité de projets subventionnés a entraîné mécaniquement une diminution des candidatures. Ainsi avec la participation constante de UC Davis et UC Santa Cruz on peut observer depuis 1998 un ratio projet sélectionné/candidat de 1 pour 4 à 1 pour 3. Si ces valeurs peuvent laisser craindre une diminution de l'excellence des projet sélectionnés, il n'en n'est rien car la qualité globale des candidatures est intrinsèquement élevée. Le fonds conserve bien son caractère interdisciplinaire avec néanmoins un certain degré de fluctuation dans la proportion des projets financés en sciences sociales et humaines versus sciences dures : 27% en 2001, 40% en 2002 et 15% en 2003.

3- CONCLUSIONS.

- Le FFB joue pleinement son rôle d'outil au service de notre coopération universitaire avec les Etats-Unis. A caractère pluridisciplinaire, une grande majorité des projets correspond à de nouvelles collaborations entre laboratoires et départements concrétisées par des échanges de chercheurs dans les deux sens.

- A court terme, il serait utile d'augmenter le nombre de candidatures et de projets financés. Cette augmentation passe par une meilleure publicité du Fonds tant au niveau américain que français et bien entendu par une augmentation de l'assise financière du Fonds. UC Davis et UC Santa Cruz pourraient davantage être sollicités, une implication du secteur privé traditionnellement très lié au monde académique en terme de recherche et développement aux USA pourrait être envisagée. La commémoration du 10ème anniversaire à San Francisco où seront associés des acteurs économiques de la Bay Area, vise notamment à les sensibiliser à cet outil de coopération.

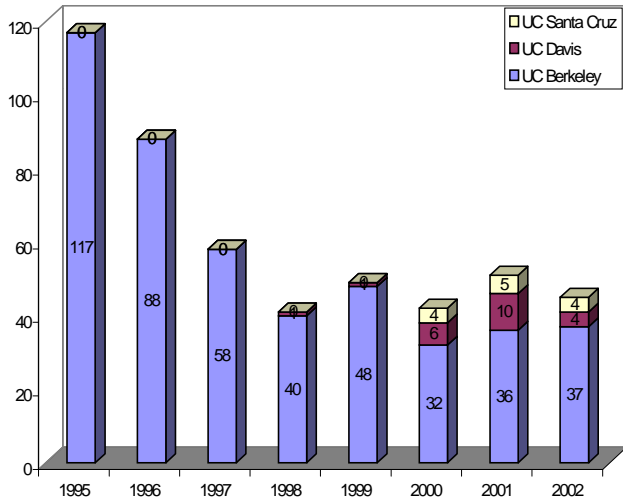
Comité de Parrainage

Jean-David Levitte	Ambassadeur de France aux Etats-Unis
Howard Leach	Ambassadeur des Etats-Unis en France
Hubert Curien	Ancien Ministre de la Recherche
Gérard Debreu	Professeur. U. C. Berkeley. Prix Nobel d'économie
Pierre-Gilles de Gennes	Professeur. Collège de France. Prix Nobel de Physique
Stanley Hoffman	Professeur. Harvard University
Jean-Marie Lehn	Professeur. Collège de France. Prix Nobel de Chimie
Alain Mérieux	Pharmacien. Industriel
Kent Nagano	Chef d'orchestre
Edward Hallam Tuck	Shearman & Sterling, LLP
Alice Waters	Restaurateur. Chez Panisse (Berkeley)

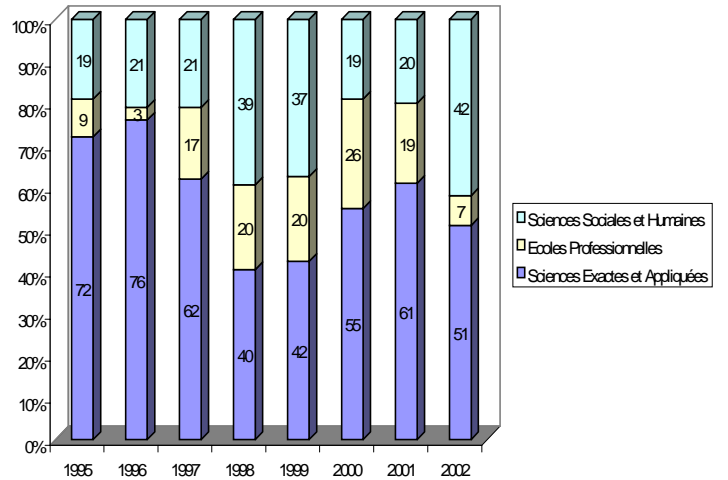
Comité Exécutif

Robert Berdahl	Professeur. Chancelier. U. C. Berkeley
Elisabeth Beton-Delegue	Directeur de la Coopération Scientifique, Universitaire et de la Recherche (DCSUR). Ministère des Affaires Etrangères
Charles Shank	Directeur du Lawrence Berkeley National Laboratory
Gérard Coste	Consul Général de France à San Francisco
Margaret Burnside	Vice-Chancelier pour la Recherche. U. C. Berkeley
Daniel Vitry	Délégué aux Relations Internationales et à la Coopération Ministère de l'Education Nationale
David Léonard	Doyen. "International and Area Studies". U. C. Berkeley
Christine Bénard	Conseillère pour la Science et la Technologie Ambassade de France aux Etats-Unis
Jean-René Gehan	Conseiller Culturel Ambassade de France aux Etats-Unis
Tyler Stovall	Professeur. U. C. Berkeley, Directeur Exécutif du Fonds
Pierre Léna	Professeur. Observatoire de Paris
Carla Hesse	Professeur. U. C. Berkeley
Krishna Niyogi	Professeur. U. C. Berkeley

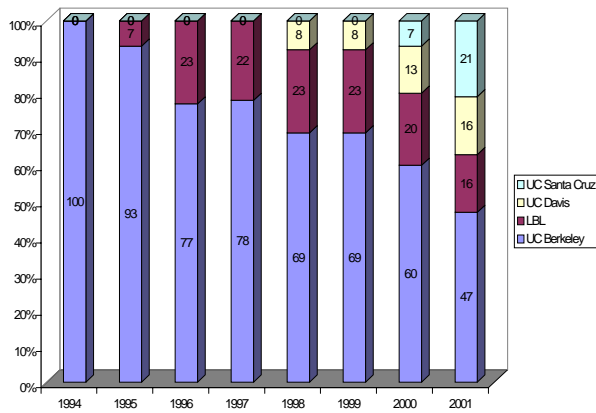
Nombre de Candidatures



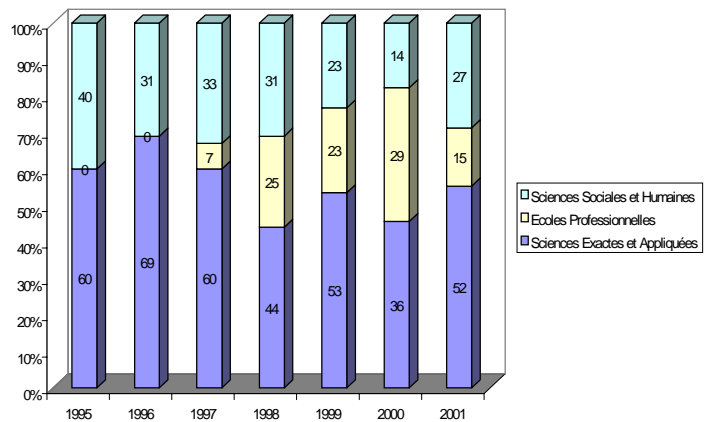
Candidatures par disciplines (%)



Récipiendaires par origine (%)



Récipiendaires par discipline (%)



Sciences exactes et appliquées: mathématique, physique, chimie, biologie, géologie, géophysique, astronomie, astrophysique, espace, sciences de l'informatique.

Ecoles professionnelles: droit, santé publique, ingénierie (secteur à part entière depuis 1999 indépendant des écoles professionnelles)

Sciences sociales et humaines: anthropologie, démographie, économie, géographie, histoire, linguistique, sciences politique, psychologie, sociologie, histoire de l'art, littérature comparative, anglais, français, étude médiévales, musique, philosophie